



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

PAPETERIES **SILL**



PAPETERIES SILL

WIZERNES

Fait à Lezennes, le 26 Juillet 2011

KALIÈS – KA07.11.016

K:\mailler\Papeteries Sill - WIZERNES\Texte 03.06.08\Résumé non technique modifié.doc

SIÈGE SOCIAL

16, rue Louis Neel - 59260 LEZENNES - Tél : 03 20 19 17 17 - Fax : 03 20 19 17 41 - www.kalies.com

SAS au capital de 119 900 euros - APE 7022 Z - SIRET 420 116 253 000 48 - RCS Lille B 420 116 253 - TVA FR 29420116253

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le présent dossier est effectué en application des Livres V des parties législatives et réglementaires du Code de l'Environnement.

Il concerne la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la Société Papeteries SILL pour l'ensemble des activités sur le site de WIZERNES.

Les PAPETERIES SILL ont connu depuis plusieurs années un développement et une extension régulière en qualité de plate-forme logistique du groupe EXACOMPTA-CLAIRFONTAINE.

Les activités développées sur le site de WIZERNES sont de 2 types :

- * La fabrication de 10 500 t/an de fournitures scolaires en papier (cahiers, feuillets mobiles, ...) et de 585 t/an de fournitures plastiques. La production est saisonnière avec une pleine saison (Février-Juillet) pendant laquelle environ 70% des fournitures sont produites.
- * La logistique de l'ensemble du catalogue SILL qui représente 20 000 t/an de produits en transit dont ceux fabriqués sur site. Cette activité est également saisonnière : 50 % des 20 000 t sont expédiés entre Mai, Juin et Juillet du fait de la rentrée scolaire de Septembre.

Pour la production, le site dispose des installations suivantes :

- * des stockages de matières premières (bobines de papier, couvertures cartonnées et polypropylène, Koverbook, encres et solvants, emballages, plastiques),
- * 3 machines Offset permettant l'impression des « cartes » (couvertures des cahiers) ;
- * 1 installation CTP (computer to plate) qui permet d'imprimer via un fichier informatique, transmet par le client, le modèle à imprimer directement sur le support d'impression,
- * 1 machine à vernir,
- * des machines de transformation du papier (impression par flexographie, assemblage) ;
- * 2 machines de fabrication des pochettes plastiques,
- * 1 machine de fabrication de protèges cahier plastiques,
- * 1 machine d'assemblage des couvertures des Koverbooks (cahier avec couverture en polypropylène).

Pour la logistique, le site dispose :

- * d'un hall de réception des produits provenant des autres usines du groupe,
- * de 7 halls de stockage sur racks métalliques des produits du catalogue SILL,
- * de 2 halls de stockage en masse
- * d'une chaîne automatisée de préparation de commande,
- * d'un hall de stockage (hall 7) des produits hors formats (petits ou très gros conditionnements),
- * d'un hall d'expédition.

Il comprend également une chaufferie, des compresseurs d'air, des chargeurs de batteries et des transformateurs électriques.

Le site est soumis, au regard de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement à :

® Autorisation au titre de la rubrique

- * **2445** **Transformation du papier, carton.**

® Enregistrement au titre de la rubrique

- ® **1530** **Dépôt de papier, carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés.**

® Déclaration au titre des rubriques

- * **2450-2** **Imprimeries ou atelier de reproduction graphique (flexographie).**
- * **2661-1** **Transformation de polymères (matières plastiques).**

ÉTUDE D'IMPACT



INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

➤ Mesures générales :

Le site des PAPETERIES SILL est implanté Rue du Moulin sur la commune de WIZERNES dans le Pas-de-Calais.

Il occupe les parcelles cadastrales AI 503, AI 584, AI 585, AI 587, AI 598, AI 599, AI 600, AI 601, AI 651, AI 668, AL 10, AL 11, AL 12, AL 156, AL 158, AL 196, AL 197, AL 198.

Le site est implanté en zone UE au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

La zone UE est destinée à regrouper les établissements et activités dont la présence est admissible en continuité des quartiers d'habitation.

En particulier, sont autorisés sur la zone UE les établissements à usage d'activité comportant des installations classées dans la mesure où compte-tenu des prescriptions techniques imposées pour pallier les inconvénients qu'ils présentent habituellement, il ne subsistera plus pour leur voisinage de risques importants pour la sécurité (tels qu'en matières d'incendie, d'explosion) ou de nuisances inacceptables (tels qu'en matière d'émanations nocives ou malodorantes, fumées, bruits, poussières, altération des eaux) de nature à rendre indésirables de tels établissements dans la zone.

L'environnement proche du site est composé :

- ✓ d'entreprises, d'habitations, de l'église de WIZERNES et du centre culturel au Nord,
- ✓ de pâtures et de la rivière l'Aa au Sud.

La superficie du site (64 113 m²) se décompose de la manière suivante :

- ✓ bâtiments : 21 998 m² ,
- ✓ voiries et parkings : 29 980 m²
- ✓ espaces verts aménagés : 11 435 m²
- ✓ bassin incendie et cuves de sprinklage : 700 m²

 **EAU ET SOLS****➤ Caractéristiques de l'installation :**

Les besoins en eau pour la consommation totale du site sont d'environ 2 000 m³/an répartis comme suit :

- / sanitaires : 1 540 m³/an,
- / nettoyage des bureaux : 120 m³/an,
- / essais de l'installation sprinkler : 280 m³/an,
- / process (mélanges mouillants utilisés pour les techniques d'impression Offset et flexographie et nettoyage des machines) : 60 m³/an.

Les effluents générés par le site sont, quant à eux :

- / les eaux pluviales,
- / les eaux sanitaires,
- / les eaux des essais de sprinklage,
- / les eaux de process (eaux de rinçage des machines de transformation).

Le réseau d'assainissement du site est du type séparatif (eaux pluviales/eaux usées) et compte plusieurs points de rejet vers le réseau d'assainissement public et vers l'Aa.

➤ Mesures préventives et évaluation de l'impact :

- / Les eaux pluviales de voiries des quais de réception des matières premières seront recueillies dans une cuve puis transiteront par le séparateur à hydrocarbures de classe I avant rejet dans l'Aa.
- / Les eaux pluviales de voiries situées au niveau des halls 8 et 9 sont rejetées au réseau d'eaux pluviales public sans traitement préalable. Le trafic routier à cet endroit est relativement faible à l'heure actuelle pour nécessiter un traitement.
- / Les eaux pluviales de voirie situées à l'Est du site côté expédition transitent désormais par un séparateur à hydrocarbures de classe I. Il en est de même pour les eaux pluviales de voiries situées au niveau du parking négoce.

- / Les eaux usées du site sont désormais raccordées au réseau d'assainissement communal.
- / Les eaux de process sont collectées dans des containers et éliminées en qualité de déchets ;
- / L'ensemble des produits chimiques sont désormais placés sur rétention ;
- / Le confinement sur site des eaux d'extinction incendie sera réalisé au moyen d'un bassin de confinement de 2 000 m³ puis grâce aux canalisations du site qui monteront progressivement en charge.

AIR

➤ Caractéristiques de l'installation :

Les sources de rejets atmosphériques sont :

- * la chaufferie comprenant une chaudière,
- * le système d'aspiration des rognures de papier,
- * les installations d'impression.

➤ Mesures préventives et évaluation de l'impact :

- / La chaudière fonctionnant au gaz de ville d'une puissance de 900 kW ne fonctionne qu'en période hivernale et en intersaison. La cheminée respecte la hauteur minimale de 3 m au dessus de la toiture conformément à la réglementation ;
- / Le système d'aspiration des rognures de papier est équipé d'un dispositif de filtration. Les bennes réceptrices sont situées sous un auvent et un filet pour éviter les envois ;
- / Les installations d'impression sont à l'origine d'émissions de composés organiques volatils de manière canalisée et diffuse. D'après le plan de gestion de solvants réalisé par la Société, les émissions en 2010 ont été les suivantes :
 - / émissions diffuses : 9 822 kg,
 - / émissions canalisées : 1 581 kg,
 - / et 112 kg éliminés en tant que déchet.



BRUIT

➤ Caractéristiques de l'installation :

Les principales sources sonores du site sont :

- / les lignes de transformation,
- / le système d'aspiration des rognures de papier,
- / les compresseurs d'air,
- / la circulation sur le site.

➤ Mesures préventives et évaluation de l'impact :

- / L'ensemble des installations sont implantées dans les bâtiments ;
- / En ce qui concerne les émergences, ces dernières respectent les valeurs limites imposées par l'Arrêté du 23 Janvier 1997, sauf au point 2 en période de jour. Néanmoins, au jour des mesures une circulation importante a été constatée sur la rue Léon Blum. Par ailleurs aux points 1 et 3 (entrée et sortie du site) les émergences sont conformes aux valeurs fixées par ledit Arrêté.
- / Compte tenu des résultats des mesures acoustiques réalisées en limite d'exploitation, Papeteries SILL a un impact relativement faible sur le niveau sonore de la zone. En ce qui concerne le voisinage habité proche, le calcul des émergences aux points 1 et 3 respecte les valeurs de l'Arrêté du 23 Janvier 1997. Le dépassement observé au point 2 pourrait s'expliquer par le trafic routier important sur cet axe le jour des mesures.
- / Afin de réduire les niveaux sonores, Papeteries SILL s'engage à ce que les camions sur la zone d'expédition soient, à quais ou en attente, moteurs à l'arrêt. Une consigne en ce sens est établie et suivie de manière stricte en pleine saison ainsi que le reste de l'année.



DECHETS

➤ Production :

Les principaux déchets générés par le site sont :

- / du papier et des déchets couleurs,
- / des encres offset,
- / du matériel souillé,
- / des palettes de bois défectueuses,
- / des fûts et bidons vides,
- / des métaux ferrés et du fer,
- / des plaques d'aluminium,
- / des déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses,
- / des déchets industriels banals en mélange,
- / du liquide aqueux de nettoyage,
- / des mélanges de solvant,
- / des solvants,
- / des aérosols,
- / des déchets d'équipements électriques et électroniques,
- / du révélateur,
- / des plastiques,
- / Boues et hydrocarbures de débourbeurs/séparateurs.

➔ **Elimination :**

L'ensemble des déchets générés sur le site des Papeteries SILL de WIZERNES est collecté puis traité par des sociétés spécialisées dans le domaine.

La Société Papeteries SILL privilégie les filières de valorisation de ses déchets afin de limiter les quantités de déchets enfouies ou incinérées.

Les déchets qui sont générés sont collectés par des sociétés spécialisées et traités dans des centres de traitement régulièrement autorisés.



TRAFIC

➤ Flux engendré par l'activité :

Le trafic quotidien généré par le site suit un cycle saisonnier, à savoir :

/ En approvisionnement : 10 véhicules lourds d'Avril à Juillet et 3 d'Août à Mars ;

/ En expédition : 30 véhicules lourds de Juin à Août et 3 le reste de l'année.

Le trafic moyen en haute saison (Juin – Juillet – Août) atteint 40 camions par jour.

En outre, le trafic est maximal pendant 2 jours sur cette période avec une pointe à 60 camions par jour.

➤ Evaluation de l'impact :

L'activité du site des Papeteries SILL engendre un trafic routier moyen de 6 poids lourds en basse saison et de 40 poids lourds en pleine saison avec un maximum de 60 poids lourds pendant 2 jours.

Le trafic des véhicules du personnel est estimé à 40 véhicules par jour.

En considérant que l'ensemble du trafic emprunte la D 211 ou la D928, le trafic généré par le site engendre au maximum (2 jours / an) :

/ 2,1 % du trafic global sur la D211,

/ 1,4 % du trafic global sur la D928.

L'impact dû au trafic généré par les Papeteries SILL est faible par rapport au trafic journalier existant sur les deux départementales citées précédemment.

VOLET SANITAIRE DE L'ETUDE D'IMPACT

➤ Effets potentiels sur la santé

Au vu des thèmes de l'Etude d'Impact développés ci-avant, le fonctionnement des installations du site engendre :

- / des effluents aqueux,
- / des rejets atmosphériques,
- / des émissions acoustiques,
- / des déchets.

➤ Evaluation de l'impact sanitaire

L'évaluation de l'impact sanitaire a été effectuée dans chacun des domaines cités ci-avant et, à l'issue, une évaluation globale du risque sanitaire a été réalisée.

- / Pour l'eau : les rejets aqueux ne présentent pas de composés ayant un caractère toxique ou cancérigène susceptibles d'engendrer un risque sanitaire
- / Pour l'air : les effets sur la santé ont été étudiés selon la voie d'exposition par inhalation. Les rejets en COV du site ont été assimilés à des rejets d'isopropanol. L'indice de risque calculé étant inférieur à 1, l'impact sanitaire de l'installation dans le domaine de l'air peut être considéré comme négligeable en termes d'effets chroniques à l'encontre des populations environnantes.
- / Pour le bruit : les niveaux sonores relevés au voisinage habité sont inférieurs aux bruits de circulation. Le site ne peut donc pas être considéré comme source d'effet sur la santé pour les populations environnantes.
- / Pour les déchets : étant donné que l'accès au site est contrôlé, que les déchets nocifs ne présentent pas de phénomènes d'envols par leur mode de stockage ou de lixiviation lors du ruissellement d'eaux pluviales, il n'y aura pas de contact possible entre les déchets nocifs et les populations environnantes.

➤ Evaluation globale du risque sanitaire

Pour chaque nuisance et chaque agent retenu, les effets sur la santé ont été étudiés selon le scénario d'exposition retenu.

Seules les substances émises dans l'air ont été retenues pour la suite de l'étude sanitaire.

Le calcul de l'indice de risque permet d'affirmer que l'impact sanitaire du site de WIZERNES peut être considéré comme négligeable à l'encontre de la population environnante.

ÉTUDE DES DANGERS

L'Etude des Dangers a permis de définir les principaux risques liés à l'exploitation des installations du site Papeteries SILL. Les principales conclusions de l'étude sont mentionnées ci-dessous.

- ↳ L'analyse des retours d'expérience, sur site et pour des activités similaires, montre que l'accident principal est l'incendie quelque soit l'activité (fabrication d'articles en papier ou carton, transformation de matières plastiques, imprimerie ou entrepôt de stockage). La pollution du milieu constitue un risque secondaire notamment pour les trois premières activités.
- ↳ L'étude des risques dus aux matériaux combustibles (papier, carton, plastiques) et produits (encres, vernis, diluants, produits de nettoyage, huiles) présents sur le site, confirme les dangers cités ci-dessus.
- ↳ L'analyse des risques menée sur chaque installation du site indique l'existence d'un accident majeur potentiel. Il concerne l'incendie généralisé des produits finis des halls de stockage 1 à 7 (AM1).
- ↳ Les risques extérieurs susceptibles d'engendrer des effets sur les installations pourraient être un incendie de la Société TEXOMER. Les trafics extérieurs ne présentent pas de risques particuliers.
- ↳ Les risques naturels, concernant le site des Papeteries SILL sont ceux liés à la foudre. Néanmoins, ces risques sont négligeables par la mise en place des recommandations de l'étude foudre. Le risque d'inondation est limité par le respect des dispositions du PPRnI approuvé en Novembre 2009.

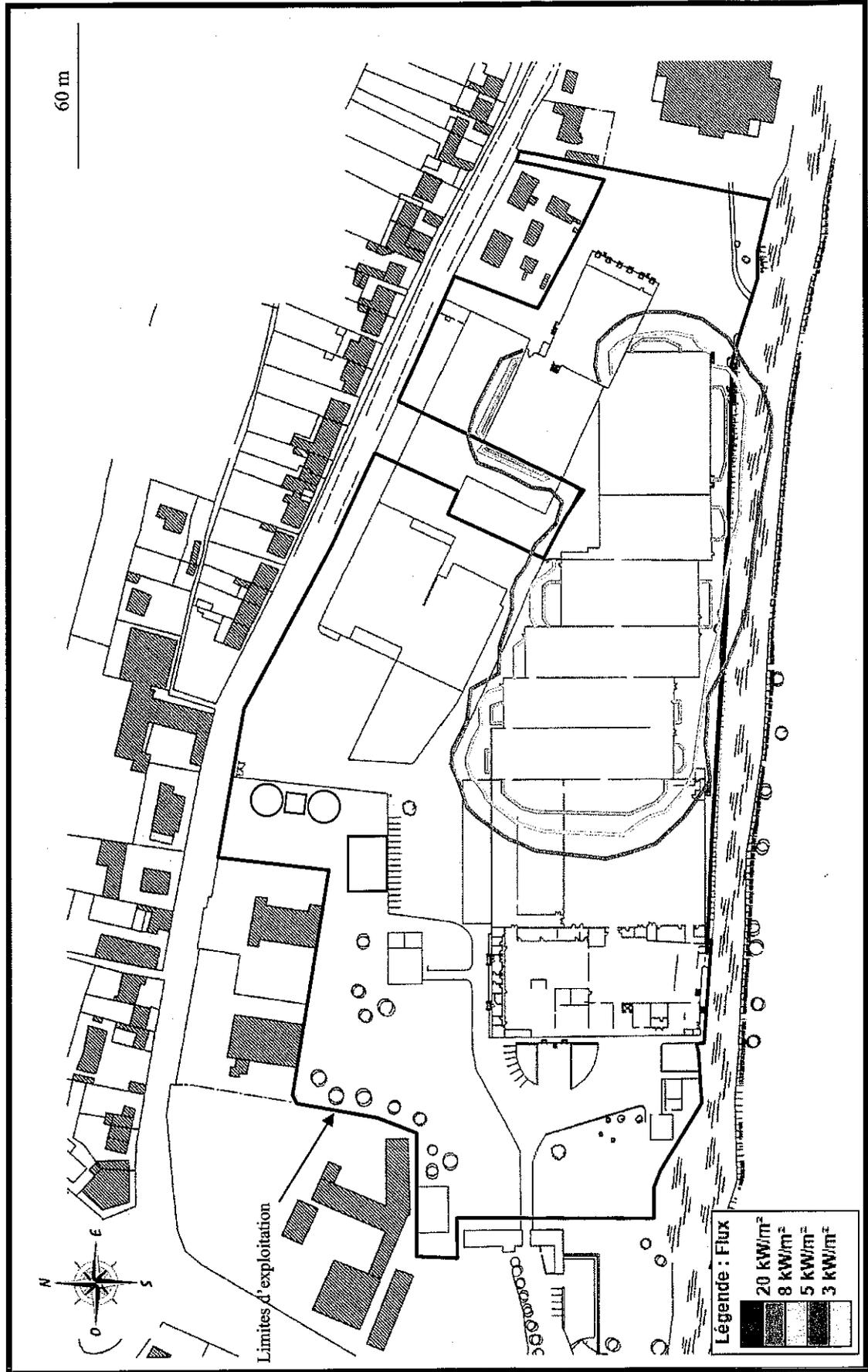
L'examen détaillé des risques a été mené sur l'accident majeur potentiel issu de l'analyse préliminaire des risques. Ce scénario a été représenté sous forme de nœud papillon, indiquant les différentes étapes entre les événements initiateurs et le phénomène dangereux. Cette représentation permet d'indiquer les mesures de maîtrise des risques (MMR) prises par la Société Papeteries SILL ainsi que les probabilités d'occurrence du phénomène dangereux selon 2 configurations (fonctionnement des MMR et défaillance des MMR).

L'accident majeur potentiel du site est présenté dans le tableau ci-dessous.

N° Scénarios	Phénomène dangereux	Type d'effet	Proba Indice	Gravité
AM1	Incendie	Flux thermiques	B	D

La cartographie de cet accident majeur est présentée à la page suivante

PLAN DES FLUX THERMIQUES - Magasin 1 à 7



Des mesures techniques et organisationnelles sont effectives sur le site afin d'éviter que les évènements, cités dans l'analyse des risques, ne se produisent et d'en limiter les conséquences à savoir :

- ↳ une organisation de la sécurité prenant en compte, la formation et la qualification du personnel en matière de sécurité sur la base d'un dialogue permanent avec les membres du CHSCT et le personnel, les consignes générales de sécurité, l'intervention des entreprises extérieures par la réalisation d'un plan de prévention et les conduites à tenir en cas d'accident par la réalisation d'un plan d'intervention interne qui précise les procédures d'alerte en cas d'incident sur le site et les procédures d'évacuation. Il recense les moyens de lutte contre l'incendie du site. La Société TEXOMER a été intégrée à ce plan.
- ↳ des dispositions constructives telles que, la réalisation de murs REI 120, la mise en place d'exutoires de désenfumage. La mise en rétention globale des déchets liquides. Des travaux seront réalisés afin de confiner les eaux d'extinction incendie sur le site des Papeteries SILL.
- ↳ des moyens d'intervention humains constitué par l'ensemble du personnel en tant qu'équipiers de première intervention.
- ↳ des moyens fixes d'intervention tels que des extincteurs disposés conformément à la règle R4 de l'APRAD, 10 RIA et d'une installation de type sprinklage à eau basse pression sur l'ensemble du site (à l'exception des halls 8 et 9 qui en seront prochainement équipés) ce qui représente environ 40 km de tuyauteries avec un sprinklage tous les 2 rayonnages pour le stockage en rack, d'une station de pompage d'eau incendie située dans l'Aa et d'une réserve d'eau de 240 m³.

NOTICE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les Papeteries SILL emploient, sur le site de WIZERNES, 97 personnes en permanence et environ 133 personnes ainsi que des contrats à durée déterminée et des intérimaires lors de la pleine saison qui dure 5 mois.

Le site est en activité 5 jours par semaine et 6 samedis en période d'activité intense ceci en 3 postes.

Le personnel est formé à son poste de travail, à la sécurité, à la conduite des chariots de manutention et à la lutte contre l'incendie. Il dispose de divers équipements de protection individuel adaptés.

Il dispose de sanitaires et de vestiaires en nombre suffisant ainsi que de plusieurs salles de repos.

Les locaux affectés à la production sont chauffés, ventilés et éclairés conformément au Code du Travail.

Le personnel est suivi régulièrement par les services de la médecine du travail.